

PSYCHOLOGUE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

SPÉCIALITÉ Éducation, Développement,
Conseil en Orientation scolaire et professionnelle

Les psychologues de l'Éducation nationale (PsyEN) spécialité éducation, développement, conseil en orientation scolaire et professionnelle (EDCO) sont rattachés à un **Centre d'information et d'orientation (CIO)** et assurent des permanences au sein des **collèges** et des **lycées** publics .

Depuis la rentrée 2017, les psychologues scolaires et les conseillers d'orientation-psychologues sont réunis dans le corps unique des **psychologues de l'Éducation nationale (PsyEN)**.

Spécialistes du conseil en orientation et du développement psychologique, affectif, social et cognitif des adolescents, ils sont à la fois interlocuteurs :

- des **élèves**,
- des **familles**,
- des **équipes éducatives**.

Les PsyEN assurent également l'accueil de tout public en recherche d'informations et d'aide pour la construction de son projet scolaire ou professionnel (public non scolarisé, adultes ...).

Un service
gratuit proposé
à toutes
et tous.

La psychologue de l'Éducation nationale de l'établissement :

Mme SOLER Christine

Ses permanences dans l'établissement :

- **lundi de 8h à 12h30**
- **mardi de 8h à 12h30**
- **jeudi de 13h à 16h**

Prise de rendez-vous à la vie scolaire du lycée

Les missions des PsyEN

spécialité éducation, développement, conseil en orientation scolaire et professionnelle

Louise n'est pas motivée pour l'école.
Elle a du mal à s'adapter au lycée.

Les PsyEN favorisent les conditions permettant la **réussite et l'investissement scolaire des élèves**.
Ils contribuent à la construction d'un **rapport positif aux apprentissages** permettant aux élèves de se projeter dans l'avenir.

Enzo ne sait pas ce qu'il veut faire plus tard.
il a besoin d'en parler et d'être guidé dans sa réflexion.

Les PsyEN accompagnent tous les élèves dans l'élaboration de leur **projet d'orientation scolaire et professionnel** aux côtés du professeur principal, par le biais d'**entretiens individuels** et d'**interventions collectives**.



De la classe de sixième à la Terminale, le **parcours Avenir** permet aux élèves d'acquérir les compétences et les connaissances nécessaires pour se projeter dans l'avenir et faire des choix d'orientation éclairés.

**Favoriser
la réussite scolaire**

**Aider
à l'élaboration
du projet
d'orientation ...**

**... dans
le cadre du
parcours
Avenir**

**Accompagner
les élèves en
difficulté**

**Prévenir
le décrochage
scolaire**

Lucas rencontre des difficultés.
Ses parents ne savent pas comment l'aider et quelles solutions peuvent être envisagées dans et hors l'école.

Les PsyEN offrent un **accueil** et une **écoute bienveillante** à tous les élèves, notamment ceux en **difficulté**, en **situation de handicap** ou en risque de **rupture scolaire**.
Ils réalisent des bilans psychologiques et accompagnent les familles dans leurs démarches de demande de prise en charge adaptée (orthophonie, psychomotricité, orientation vers l'enseignement adapté, suivi psychologique...).

Sarah ne veut plus aller au lycée

Les PsyEN contribuent aux actions de prévention, d'intervention et de remédiation du **décrochage** et des **ruptures scolaires**.

Mais aussi...

De par leur connaissance de la psychologie, des enjeux personnels et sociaux de l'orientation, des métiers et des formations, les PsyEN apportent leur **expertise aux équipes éducatives**.

Ils **travaillent en partenariat** avec tous les acteurs du SPRO (Service public régional de l'orientation), les équipes médico-sociales des établissements scolaires, les PsyEN du 1^{er} degré et les divers partenaires intervenant auprès de publics particuliers.

Les psychologues de l'Éducation nationale exercent leur métier dans le **respect des principes déontologiques de la profession réglementée de psychologue**.

Ils utilisent **des outils et des méthodes adaptés aux besoins des élèves**:
entretien personnalisé, observation, questionnaire d'intérêts, évaluation psychométrique/bilan psychologique...